



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Rése
au
Moni
bel



19031740



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

20 FEV. 2019

Greffier

N° d'entreprise : 0839.429.981

Dénomination

(en entier) : **TENNIS DE MAISON-BOIS**

(en abrégé) : **TENNIS DE MAISON-BOIS**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Drève de Maison Bois 37 à 4910 THEUX**

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'administrateurs**

ASBL Tennis de Maison-Bois

Lors du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2018, celle-ci a donné entière décharge aux administrateurs démissionnaires, à savoir:

Bruno Claessens en date du 23/02/2018

François Claessens en date du 23/02/2018

Christine Fonsny en date du 13/10/2017

Jérôme Hansenne en date du 07/06/2017

L'assemblée a procédé à la nomination à l'unanimité d'une nouvelle administratrice :

Madame Cormann Sonia domiciliée Drève de Maison-Bois 55A à 4800 Verviers

L'assemblée se réfère aux statuts pour les fonctions de président, secrétaire et trésorier et souhaite la parution de celles-ci.

Déposé en même temps que le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2018.

COLLETTE Audric,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature